

COMMENT RECHARGER VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR UNE BORNE MOBILOIRE ?

● **Les voyants sont verts, vous pouvez charger votre véhicule :**

- 1 Garez votre véhicule devant la borne.
- 2 Choisissez votre côté de stationnement en appuyant sur le bouton.
- 3 Passez votre carte d'abonnement devant le lecteur.
● Clignotement bleu
- 4 La trappe s'ouvre, branchez votre véhicule sur la prise de votre choix.
- 5 Refermez la trappe.

➔ **Votre véhicule est en charge.**
● Couleur bleue fixe

⚡ **2 clignotements rouges**

= Votre carte d'abonnement n'est pas reconnue.



Pour récupérer votre véhicule :

- 1 Passez à nouveau votre carte d'abonnement sur le lecteur.
⚡ Clignotement vert rouge
 - 2 La trappe s'ouvre.
 - 3 Débranchez votre câble.
 - 4 Refermez la trappe.
- ➔ **Votre véhicule est chargé. Vous pouvez partir.**

● Couleur verte fixe

Aide & informations
04 77 43 11 43
www.mobiloire.fr



territoire
d'énergie

LOIRE - SIEL

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

VENEZ RECHARGER VOS BATTERIES DANS LA LOIRE



LES BORNES MOBILOIRE
À VOTRE SERVICE



Édition
Saint-Étienne Métropole

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?

Demandez gratuitement votre badge d'accès sur le site Internet www.mobiloire.fr, que vous recevrez sous 7 jours. Une fois abonné, vous recevrez automatiquement vos factures à partir de 15 € de consommation.

ACCESSIBLE POUR LES NON-ABONNÉS

Payez directement par carte bancaire via l'application Mobiloire installée sur votre smartphone.



DISPONIBILITÉ

Le réseau Mobiloire est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs de mobilité* (à la date du 1^{er} avril 2018) :

Chargemap
Bosch software innovations GmbH
Mobygreen
The New Motion BV
Wirelane GmbH
Route 220 SRL
Electromaps SL
Bouygues energies et services
Duferco Energia Spa
KiwhiPass

@
JE M'ABONNE



MOBILOIRE, LE RÉSEAU PUBLIC DE BORNES DE RECHARGE.

SERVICE PUBLIC

Les bornes mobiloire sont financées par votre commune ou votre intercommunalité. Ce réseau couvre l'ensemble du département de la Loire.

ACCESSIBILITÉ

Les bornes mobiloire sont accessibles 7 jours/7, 24h/24. Elles sont situées sur des espaces publics à proximité des commerces, services des lieux culturels et de loisirs.

✉
JE REÇOIS
MA CARTE MOBILOIRE



Les bornes Mobiloire ont été mises en place par le SIEL-Territoire d'énergie Loire avec le concours financier de l'ADEME, d'intercommunalités et de communes.

SIMPLICITÉ

La recharge est effectuée via une carte abonné ou par carte bancaire.

En accédant à votre compte sur le site internet ou l'application Mobiloire, vous aurez accès à une interface qui vous permettra de géolocaliser toutes les bornes du réseau et de connaître leur état en temps réel.

Et vous aurez la possibilité de réserver un point de charge pendant une période limitée.

⚡
JE RECHARGE
MON VÉHICULE

⚡
JE PRENDS LA ROUTE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

📍
JE LOCALISE
LES BORNES DISPONIBLES

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La recharge sur les bornes Mobiloire est facturée 0,03 € TTC par minute.

